

Paris, le 19 septembre 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONCOURS : REDUCTION DRASTIQUE DES RECRUTEMENTS DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Le nombre de postes offerts aux concours de professeurs pour la session 2007 par le ministère de l'Education Nationale et la répartition selon les différents corps est maintenant connu. Cette répartition peut être perçue comme un progrès par rapport aux années précédentes pour les candidats qui pourront s'inscrire aux concours en connaissant avant la date de clôture des inscriptions le nombre de postes ouverts dans leur discipline.

Le ministère envisage de recruter 23 250 professeurs. Selon les dires ministériels, le nombre de postes est identique à celui de l'année précédente, alors que le nombre d'élèves serait en diminution. Il ajoute qu'il aurait tenu compte des départs en retraite.

La réalité est autre.

Le ministre oublie quelques éléments dans son analyse.

La réduction de postes mis aux concours depuis plusieurs années permet au ministère de cacher la politique de réduction de recrutement pratiquée de façon constante depuis plusieurs années.

Sur environ 20 000 départs en retraite en 2008, un enseignant sur deux ne sera pas remplacé.

Dans le premier degré, le nombre total de postes offerts aux concours est à peu près identique à celui de l'année précédente, si l'on tient compte des « postes offerts aux recrutements par voie contractuelle pour les personnels handicapés ». Mais il n'est pas tenu compte du nombre d'élèves, en augmentation. Il n'est pas non plus tenu compte de l'augmentation des départs à la retraite. De plus, la politique de recrutement en cours d'année évite à l'Etat des dépenses de formation des maîtres.

De ce fait, le recrutement dans le premier degré est en régression. Ce n'est pas la bonne façon de préparer l'avenir de l'école publique.

Dans le second degré, le remplacement des personnels partant à la retraite ne sera pas assuré, puisque ce sont 9 845 postes qui sont proposés alors que près de 20 000 professeurs devraient partir à la retraite en 2008.

Si les professeurs d'EPS (moins 40 places) et les CPE (moins 20 places) connaissent une baisse importante de recrutement, ce sont les professeurs de lycées professionnels, (moins 90 places) et ceux de lycées techniques (moins 80 places) qui sont le plus durement touchés. Sous le prétexte fallacieux de baisse du nombre d'élèves, c'est en réalité la politique d'orientation vers l'apprentissage qui se voit ainsi délibérément renforcée.

La titularisation des personnels contractuels connaît ses limites ministérielles : les postes offerts aux concours internes sont en baisse de 5 %, et certaines disciplines ne recruteront plus par la voie des concours internes. Il ne restera pour les contractuels que des éventuels postes précaires en CDI !

C'est une politique de destruction de l'enseignement public et laïque qui se met en place. La fédération EIL ne peut l'accepter. C'est une raison de plus pour participer à la grève du 28 septembre 2006.

Renseignements YH SAULNIER Tél. : 01 53 58 00 39 ou 06 73 34 37 95